



Pour de meilleurs salaires

le 01 juin 2022



Les propositions de la direction d'Econocom ne sont pas à la hauteur des exigences dont les salarié-e-s ont fait part à la **CGT Econocom**

La **CGT Econocom** tient à remercier l'ensemble des personnes qui ont soutenu l'action de ce 17 mai, à l'appel de 5 syndicats dont la CGT, constitués en intersyndicale.

Rappelons les excellents résultats financiers du groupe Econocom pour l'année 2021, ces résultats sont le fruit du travail de chacune et chacun mais ne bénéficieront très largement qu'aux actionnaires :

Résultats financiers en 2021 = l'investissement de toutes et tous

- Une marge qui s'accroît fortement malgré un chiffre d'affaires stable
 - Une rentabilité du groupe en hausse tout particulièrement pour l'activité Services (la marge opérationnelle a doublé entre 2018 et 2021)
 - Une marge opérationnelle du groupe qui augmente de 50%, à 119 M€ (*) (4,8% du Chiffre d'Affaires)
- (*) M€ = Millions d'Euros

Source : Econocom

Redistribution des richesses = Priorité aux Actionnaires !

- Montants versés aux actionnaires en 2021 : 106 M€ :
- Rachat d'actions 2021 83 M€ (cela permet notamment d'augmenter les bénéfices des détenteurs d'actions)
- Dividendes 2021 : 23 M€ (0,12€ / action)

Source : Econocom

Propositions de la Direction = des miettes pour les Salarié-e-s :

- 1,5 % d'augmentation en moyenne proposés lors des NAO !!!

Sachant que sur ces 12 derniers mois :

- L'inflation est de 4,8 % !!!
- L'augmentation du SMIC est de 5,9%, soit 72€ net mensuel !!!

C'est pourquoi, la **CGT Econocom** revendique d'ores et déjà une augmentation générale de :

- 150€ brut mensuel ;
- Un salaire minimum chez Econocom de 2.111€ brut mensuel, et la création d'une grille des salaires en conséquence ;
- 200€ supplémentaires pour les salarié-e-s non augmentés depuis 3 ans ou plus ;

Si Econocom poursuit sa politique salariale calamiteuse, il faudra créer sans aucun doute un rapport de force à la hauteur de vos revendications.

La **CGT Econocom** fera si nécessaire un appel à la grève (dans le cadre d'une coalition intersyndicale si les conditions le permettent).

Le droit de grève est un droit constitutionnel, reconnu à tout salarié-e dans l'entreprise. Nulle sanction ou discrimination ne peut être justifiée pour participation à une grève

VIVE LA GREVE



Ils font des bénéfices, ils s'engraissent, ils polluent. Ils nous mentent, ils nous exploitent, ils "nous spolient". Ils ne donnent rien, ils cèdent.

La grève est un outil de défense et de conquête.

C'est un droit !

Vos Délégués et élus **CGT** :

Jean-Claude CATORC
Zineb CHETART
Ionis DAHMANI
Frédéric MADELEINE
Jean-François NOËL
Anthony SONIER

econocom@cgt.fr

Je souhaite :	Bulletin de contact et de syndicalisation
<input type="checkbox"/> Prendre contact	
<input type="checkbox"/> Me syndiquer	
Nom :	Prénom :
Adresse :	
Code postal :	Ville :
Email :	Tel. :
Catégorie professionnelle :	
	Ingénieur - Cadre - Employé - Technicien - Agent de Maitrise
	
	econocom@cgt.fr
	Sociétés d'Etudes Econocom 263 rue de Paris - Case 421 - 93514 MONTREUIL CEDEX